

On a souvent dit que les travaux de la réunion de Madrid avaient été fortement influencés par les événements extérieurs. C'est juste. Comme pourrait-il en être autrement? Toute tribune politique qui veut apporter une contribution valable à la solution des conflits politiques doit tenir compte de la réalité politique, bonne ou mauvaise, qui l'entoure. Cependant, il est tout aussi vrai que, pour être efficace et crédible, une tribune telle que la CSCE doit également être en mesure d'influer sur ces mêmes événements extérieurs. Les événements internationaux ne sont pas déterminés d'avance par quelque déesse capricieuse; ils sont le fait de l'homme. Nous pouvons faire aujourd'hui un nouveau pas en avant en exprimant notre ferme résolution d'améliorer notre bilan et d'adopter un document assorti d'engagements qui, si la bonne foi ne fait pas défaut, apporteront aux peuples de tous nos pays la promesse d'une plus grande sécurité et d'une meilleure compréhension. Il nous reste un long chemin à parcourir jusqu'à notre réunion de Vienne ce qui nous permet d'espérer que nous pourrions alors nous engager sur un terrain plus positif et plus encourageant.

Dans l'Acte final d'Helsinki de 1975, tous les États participants ont réaffirmé leur engagement de contribuer à l'amélioration de leurs relations mutuelles et de veiller à créer des conditions dans lesquelles leurs peuples puissent vivre dans un état de paix véritable et durable, à l'abri de toute menace ou atteinte à leur sécurité.

Cet engagement n'est-il qu'un slogan creux dont les gouvernements peuvent, à leur gré, faire abstraction dans leurs décisions de tous les jours? Je ne le pense pas. Les enjeux sont tels aujourd'hui que nos gouvernements ne peuvent se permettre d'ignorer pareil engagement. Nous sommes constamment en danger de voir des conflits régionaux ou locaux de faible envergure prendre des proportions telles que nous ne saurions échapper à l'horreur d'un affrontement nucléaire à moins que ne soient prises toutes les mesures qui s'offrent, si modestes soient-elles, pour réduire la méfiance et promouvoir la coopération entre États.

Or, s'il est vrai que les individus ne sauraient vivre en sécurité devant la menace d'un affrontement entre États, ils ne sauraient non plus vivre véritablement en paix s'ils sont eux-mêmes privés de leurs droits fondamentaux par leur gouvernement, ou si les citoyens d'autres États le sont pas les leurs.

Dans ce contexte, je suis convaincu que le processus auquel la CSCE a donné naissance peut jouer un rôle pour l'amélioration des relations entre États, et ceci à deux points de vue, faisant en sorte que les peuples puissent vivre à la fois à l'abri de la guerre et de l'arbitraire.

Qu'a fait le Canada à cet égard, et que se propose-t-il de faire? Ces trois dernières années, il s'est attaché, à la réunion de Madrid, à réaliser son objectif premier, l'instauration d'une plus grande stabilité et d'une plus grande sécurité en Europe. À certains moments, cet objectif semblait être davantage un espoir éloigné qu'une possibilité réaliste. Pourtant, le processus amorcé par la CSCE doit être envisagé avec le plus grand sérieux, car il nous offre une possibilité unique de maintenir le dialogue sur des questions Est-Ouest d'intérêt vital.

Seuls un dialogue et un débat raisonnés permettront aux États participants de trouver des solutions acceptables aux problèmes et aux tensions qui assaillent l'Europe. Or, le processus engagé à la CSCE